



Atelier SOLIMA : Les pratiques amateurs : enseignement et répétition

Compte-rendu de l'atelier du 27 février 2014

14h00 – 17h00 –Le Jam

Animateur :

Jean-Pierre Boistel, directeur pédagogique, Le Jam

Intervenants qualifiés musiques actuelles :

Michel Vallet, La Casa Musicale (Perpignan), collectif RPM

Gilles Pausanias, enseignant, chargé de mission des Enseignements et Pratiques Artistiques en Amateur pour le Conseil Général de Seine Saint Denis

Participants :

Vincent Albert, coordinateur, Top Espace Musical

Franck Berger, directeur du service culturel du Crous

Emilie Bertrand, coordinatrice du Solima

Valérie Bruas, conseillère musique, DRAC LR

Vincent Ferraris, directeur de la Maison Pour Tous Léo Lagrange

Jean-François Fontana, président, le Jam

Thomas Fontvieille, enseignant, le Jam

Christophe Gabryelczyk, directeur, Top Espace Musical

Alain Illa, musicien et enseignant

Nathalie Lajara, directrice, le Jam

Jean-Louis Lefebvre, direction de la culture, Agglomération

Guilhem Trébuchon, chargé de mission musique, Hérault Musique Danse

Excusés :

Vincent Boisseau, musicien et enseignant

Yves Bommenel, Festival Tropisme / Illusion & Macadam

Odile Fargere, enseignante, Le Jam

Thomas Potrel, directeur CFPM de Saint Jean de Védas

Fabrice Richard, Responsable du spectacle vivant, Région Languedoc Roussillon

Olivier Roman-Garcia, musicien et enseignant

Olivier Perin, directeur du CRR

Hélène Berthoul, directrice adjoint du CRR

Déroulement :

Présentation du Solima

Tour de table des participants

Présentation de Michel Vallet et retours sur son intervention

Présentation de Gilles Pausanias et retours sur son intervention

Constat

Préconisations

Présentation de Michel Vallet, La Casa Musicale ¹

Casa Musicale : Le lieu s'annonce comme un lieu de pratique artistique plutôt que lieu de pratique amateur et ne concerne pas seulement les musiques amplifiées.

6 studios de répétition, 2 studios d'enregistrement, 2 salles de spectacle et de travail scénique

120 heures de pratique hebdomadaire pour 900 inscrits.

On parle « d'ateliers » plutôt que de « cours » car l'objectif est de toucher un public différent que le public des conservatoires de musique et de danse

Autres activités : des répétitions de groupes constitués, développement de l'accompagnement.

La Casa Musicale travaille avec les esthétiques issues des quartiers les plus en difficultés : musiques gitanes mais pas seulement, il y a également une prédilection des pratiques comme le rap. La Casa Musicale est un espace de mixité où tous les publics se côtoient y compris les seniors.

Inscription annuelle à la Casa : 55 euros pour les moins de 26 ans et 70 pour les plus de 26 ans pour un atelier hebdomadaire (1 ou 2 heures) ou un créneau de répétition.

Des moyennes à l'inverse des chiffres nationaux : 64 % de filles, grande représentativité des habitants des quartiers populaires ...

Un espace qui veut faire le lien entre le secteur artistique et le secteur socio culturel.

Présentation de Gilles Pausanias sur la pratique amateur en Seine Saint-Denis

Il a travaillé pendant les trois dernières années sur le schéma d'orientation de l'enseignement artistique et des pratiques amateurs, sur la mise en réseau des acteurs et l'animation d'une concertation territoriale.

Il est important de ne pas assujettir les musiques actuelles avec la notion d'amateur.

Le Conseil Général de Seine Saint Denis a travaillé sur deux aspects :

- La création, la diffusion et l'action culturelle d'un côté
- Les pratiques amateurs (groupe constitué ou non), de l'autre

Une convention a été mise en place pour créer un rapprochement et des coopérations fortes entre tous les acteurs de l'enseignement artistique : les écoles, les conservatoires, les différents lieux de musiques actuelles (associations, EPIC, régies directes). Cela a permis de développer l'offre de service pour les amateurs suite au manque de lieux qui ont été constatés grâce à la concertation, et de structurer les liens territoriaux entre les musiques actuelles et les conservatoires.

Cette concertation a été menée grâce à la constitution d'un collectif départemental de réflexion.

De nombreuses collaborations ont déjà vu le jour : un référent travaille avec un autre professeur qui fait une offre d'accompagnement sur un projet qui sera accueilli par un lieu de musiques actuelles.

Constats**Une problématique délicate**

¹ www.casamusicale.net

La question des pratiques amateurs est une question délicate car il n'y a pas une pratique amateur mais une multiplicité de pratiques en fonction des amateurs (enfants, étudiants, adultes, retraités), de leur motivation et de leur intentionnalité de professionnalisation.

Le fait qu'ils soient amateurs dans le domaine des musiques actuelles complexifie d'autant plus la question : Les musiques actuelles sont liées à des pédagogies différentes du classique et différentes entre elles.

De plus, la pratique scénique constitue l'essence même de la pratique amateur alors que l'enseignement classique ne la pose pas comme une évidence ou une obligation. En ce sens, un musicien amateur va vite avoir l'exigence de la pratique en groupe et de la pratique scénique même s'il ne souhaite pas se professionnaliser.

Cette notion cohabite, parfois avec difficulté avec l'idée que la pratique amateur doit être avant tout une source de plaisir et d'épanouissement personnel. Dans ce sens, il est parfois reproché aux structures d'enseignement et aux lieux de musiques actuelles une tendance à vouloir pousser systématiquement et parfois inconsciemment les amateurs vers la professionnalisation au dépend de l'épanouissement de « leur plaisir d'amateur ».

La notion de plaisir est fondamentale et doit être reconnue. Par contre, elle ne doit pas faire relativiser la qualité de l'enseignement : l'enseignement des musiques actuelles a souffert du discours qui a pu être tenu : « les musiques actuelles s'apprennent par mimétisme et ne nécessitent pas forcément d'enseignement spécifique ». Ces préjugés, surement liés à la jeunesse de la pratique des musiques actuelles ont contribué au retard de leur enseignement même si celui-ci est en constante et réelle progression.

La nouvelle loi d'orientation doit comprendre un volet sur la reconnaissance du statut des amateurs destiné à combler le vide juridique sur ce domaine mais ce sujet reste très polémique.

L'enseignement des musiques actuelles est polymorphe du fait de la diversité de ses formes, de sa jeunesse et de son rapport à l'innovation technologique. De nombreux amateurs pratiquent l'autoformation grâce à Internet (YouTube). Autre exemple : Top Espace Musical travaille à distance avec un enseignant qui vit aux États-Unis. Il faudrait tenir compte de ces évolutions dans les centres classiques d'enseignement. Ces nouvelles modalités sont souvent induites par les élèves qui participent eux-mêmes au renouvellement des pratiques de transmission.

Une certaine fragilité économique

A Montpellier, il n'y a pas de dispositif fort sur les pratiques amateurs comme à la Casa Musicale et la ville a privilégié l'aspect événementiel de la culture (grands festivals, opéras, orchestres). Certaines écoles de musiques actuelles ont des dirigeants bénévoles et ne touchent pas de subvention. (Top Espace Musical par exemple). Le secteur des musiques actuelles à Montpellier est un secteur assez fragile et précaire. Par conséquent, il est difficile d'avoir des perspectives et de mettre en place des projets ambitieux (notamment la mise en place de lieux de répétition insonorisés). En parallèle, les coûts d'inscription aux cours de musique restent élevés. Il y a un manque de reconnaissance politique des pratiques amateurs mais elles ont une importance extrême sur l'épanouissement des individus et le « vivre ensemble ».

Une carence des lieux de répétition

Il existe différents espaces de répétition : Victoire 2, la TAF, Top Espace Musical, Subsonic mais trouver des locaux de répétition adaptés de proximité reste difficile et on rencontre des réticences sur ce point. Alors que presque chaque commune est pourvue en terrain de foot, basket et autre skate parc, il y a un manque de lieux de pratique musicale de proximité.

Une carence des enseignants spécialisés musiques actuelles

Les diplômes proposés ne sont pas encore assez adaptés à l'enseignement des musiques actuelles. Le système de rémunération des musiciens (heures d'enseignement limitées pour l'intermittence du

spectacle) ne favorise pas non plus l'émergence de musiciens spécialisés dans la transmission des musiques actuelles. Heureusement, la Drac accepte de donner des agréments à des artistes autodidactes, notamment par le biais des conventions avec les structures qui les emploient comme à la Casa Musicale.

Une diversité nécessaire pour des offres adaptées

Le public est différent en fonction des lieux. Par exemple, les groupes qui fréquentent Victoire 2 auront plus de velléités professionnelles que les amateurs qui vont à la Maison Pour Tous Léo Lagrange. Les offres sont également différentes selon les lieux et chaque lieu fait également un travail d'orientation en fonction des profils des amateurs : il est primordial d'être à l'écoute pour pouvoir identifier les demandes et y répondre.

Ex : Certains musiciens amateurs sont dans une recherche de résultats rapides. En ce sens, la Casa Musicale a mis en place l'atelier de « guitare accompagnement » qui rencontre un vrai succès.

Des enseignements autre que l'enseignement strictement musical sont importants pour les musiciens amateurs : apprendre à jouer ensemble, apprendre à composer, à gérer la technique... La notion de l'accompagnement du musicien amateur est donc primordiale surtout qu'il est difficile pour le musicien amateur de pouvoir auto évaluer son niveau et ses besoins.

Il est important d'intégrer la mixité dans la question des pratiques amateurs mais aussi de l'interdisciplinarité : pratiques photo et vidéo par exemple qui peuvent interagir avec les pratiques musicales. Ce rôle est bien rempli par les Maison Pour Tous et il doit être encouragé. La pluridisciplinarité est également présente au sein du Conservatoire.

Enseignement ou transmission ?

L'encouragement de nouvelles pratiques d'enseignement

Hérault Musique Danse développe le Schéma de Développement de l'Enseignement de la Musique qui incite les écoles à la pratique collective, l'ouverture esthétique (ce qui pose la question de la formation des enseignants à ces nouvelles esthétiques) et aux partenariats avec des lieux extérieurs pour participer à des projets. En ce sens, l'introduction des pratiques d'enseignements des musiques actuelles peut amener également des nouvelles choses à l'enseignement musical classique.

Pour être subventionnées, les écoles doivent avoir des professeurs diplômés et surtout au moins 60 % de subventions : d'où le fait que le Jam soit sorti du dispositif...

> cf SDEM

Intérêt des projets de créations musicales mixtes menées par des musiciens professionnels et avec des amateurs :

Avantages de ce type de projets :

- Une transmission d'expérience par la pratique : plus ludique que des cours théoriques
- L'implication des amateurs est facilitée par le travail en groupe et la réalisation d'un projet faisant l'objet d'une restitution publique.
- Un dispositif qui offre des solutions de pratiques collectives au musicien isolé qui n'est pas dans un groupe.

Ces pratiques doivent être encouragées et développées mais elles sont difficiles à financer. Il faut peut-être aller voir ce qui est fait dans les disciplines de la danse et du théâtre.

Il faut aussi pouvoir trouver des intervenants capables de rentrer dans ce schéma avec des projets artistiques et une pédagogie adaptée.

A ce sujet, Valérie Bruas, conseillère musique de la DRAC évoque la mise en place, sur appel à projets, d'un fond d'encouragement à la création amateur.

Intérêt de créer des ponts entre le Conservatoire et les lieux de musiques actuelles

C'est une très bonne chose que l'enseignant musiques actuelles du CRR soit détaché à Victoire 2 une partie de ses heures et qu'il tisse des partenariats avec d'autres lieux de musiques actuelles. Cette pratique doit être encouragée et développée.

Préconisation :

- Volonté des acteurs que le CRR se positionne comme tête de réseau sur l'enseignement des musiques actuelles. De manière générale, il est souhaitable d'encourager les partenariats et les projets communs avec le Conservatoire.
- Se rencontrer : mettre en place des réunions bi annuelles pour voir quelles collaborations et quelles pistes de réflexion pourraient être envisagées.
- Etudier la possibilité de mettre en place de cellules de coordination pédagogique sur l'expérimentation et la mutualisation (souhait de Jean-Pierre Boistel du Jam de rentrer en contact avec Vincent Boisseau).
- Reconnaître l'expérience des intervenants en musique actuelle sans les diplômes traditionnels et encourager les formations spécialisées.
- Créer de nouveaux lieux de pratiques adaptées. Pourquoi pas au sein de la nouvelle Cité de la Jeunesse dans l'ancienne EAI ?
- Encourager la mise en place de création artistique mixte professionnels / amateurs
- Encore une fois, le Solima a été l'occasion de provoquer une première rencontre avec une partie des acteurs, et tout le monde forme pour projet de ne pas en rester là.